



Contrats cae; peut -on faire plus qu'un ?

Par **Read Linda**, le **01/12/2008** à **12:37**

actuellement en recherche d'un emploi et agée de 57 ans j'ai la possibilite de faire un contrat accompagnement d'emploi (cae) mais l'ANPE m'a bloqué car J'ai déjà effectué un cae il y a un an.Compte tenu de plan senior est-ce que ça sera possible d'obtenir une dérogation qui me permet de travailler avec ce contrat ?